



CP Toulon La Farlede

Le terrain s'est exprimé...

La Farlède le 21 mai 2024

Tout d'abord, l'UFAP UNSa Justice du CPTLF tient à remercier l'ensemble des personnels de l'établissement et des PREJ Toulon pour leur présence sur le mouvement la semaine dernière et leur soutien envers nos collègues décédés et blessés du PREJ14.

Un relevé de décision a été présenté à l'intersyndicale le 17 mai pour lequel nous avons décidé de recueillir l'avis du terrain.

A l'issue de la consultation nationale qui s'est déroulée tout ce week-end et en organisation syndicale démocratique et responsable, l'UFAP UNSa Justice a décidé de suivre la majorité des personnels qui accepte ce relevé négocié par l'intersyndicale et signera donc ce relevé de décision proposé par le garde des sceaux, même si localement il en ressortait une tendance générale à ne pas le signer par rapport aux points suivants :

- **L'arrêt des escortes médicales non armées**
- **L'arrêt des escortes à 2**
- **L'arrêt des escortes panachées.**

L'UFAP UNSa Justice reste avant tout une organisation syndicale AUTONOME en respectant l'expression de la majorité.

Le bureau local
UFAP UNSa Justice

